

# La revue de la littérature<sup>1</sup>

Par Maurice Angers

Quand on veut choisir un sujet de recherche, on ne peut négliger de prendre connaissance de ce qui a pu être écrit sur ce sujet, ne serait-ce au départ que des définitions qui peuvent en être données. En se renseignant sur le sens exact d'un sujet envisagé et sur les travaux auxquels il a donné lieu, on évite ainsi de s'engager à l'aveuglette dans une recherche. Les *ressources en bibliothèque* sont d'un apport inestimable sur ce plan. À l'aube d'une recherche, on va d'abord consulter les textes, les publications sur le sujet choisi. On peut consacrer plusieurs mois à approfondir toute la documentation pertinente. Quand on dispose de moins de temps, on peut tout de même survoler la question et se renseigner sur la nature et les différents aspects du sujet prévu.

La revue de la littérature, pour être efficace, doit se faire selon une démarche documentaire particulière. Mais pour que cette démarche soit bien comprise, il y a lieu de préciser auparavant quelle est l'organisation de la documentation dans une bibliothèque ou un centre de documentation puisque c'est là, principalement, qu'on ira à la découverte de la littérature sur son sujet de recherche.

## La documentation dans une bibliothèque

Pour donner accès aux documents dont elle dispose, une bibliothèque ou un centre de documentation établit un catalogue général de ce qu'elle possède. On y classe les documents de trois façons : par le nom des auteurs ou des organismes, par le titre mais aussi par le ou les sujets traités. Pour établir le ou les sujets d'un document, le ou la bibliothécaire l'examine à l'aide d'un thésaurus, dictionnaire de termes normalisés à cette fin. Puis, il ou elle va qualifier le document d'une ou de plusieurs *vedettes-matière*, c'est-à-dire les termes choisis dans le thésaurus qui semblent le mieux décrire la matière traitée dans le document. Les périodiques ou revues de toutes sortes de même que les journaux sont cependant classés à part dans des catalogues appelés *index* où, là encore, ce sont des vedettes-matière qui guident la découverte d'articles sur un sujet donné.

## La démarche à suivre

Pour mener à bien sa revue de littérature, on doit étoffer son sujet de recherche, trouver une liste de mots clés, utiliser les ouvrages de référence générale, consulter l'index des périodiques, le catalogue général et autres sources, établir une liste de documents se rapportant au sujet de sa recherche, pointer les documents à lire et mettre sur fiches les éléments à retenir de la

---

1. Angers, Maurice (1996). *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines*, (2<sup>e</sup> éd.). Montréal (Québec) : Éditions CEC, pp. 85-92.

lecture. Ces actions sont présentées dans un ordre permettant de minimiser les allers et retours tout en s'assurant qu'on va bien cerner la littérature sur son sujet de recherche.

### *Étoffer le sujet de recherche*

Si le sujet de sa recherche s'est exprimé jusqu'ici en un mot ou deux, cela ne suffit plus pour aller à la découverte de la littérature sur son sujet, car on risque d'être rapidement submergé par un amoncellement de documents. Le travail, la famille, les jeunes, pour ne prendre que quelques exemples, sont des thèmes qui ont donné lieu à une masse d'écrits. On réduit grandement la recherche documentaire si, dès le départ, on fait un *énoncé* du sujet. Cela pourrait donner, en reprenant les trois thèmes précédents, le travail à la chaîne dans la restauration, la vie de famille à la ville au 19<sup>e</sup> siècle ou les conceptions de l'avenir chez les jeunes sans diplôme d'études secondaires. Le sujet est ainsi étoffé et on commence par la même occasion à cerner davantage ce qui nous intéresse.

### *Trouver une liste de mots clés*

La fouille dans les catalogues de la bibliothèque se fait à l'aide de vedettes-matière. Il faut donc avoir suffisamment de mots associés à son sujet pour profiter au maximum des catalogues. Il s'agit ainsi d'explorer les diverses facettes de son sujet pour associer d'autres mots à ceux qu'on a déjà employés pour l'énoncer. Divers outils de référence peuvent être utilisés. Un *dictionnaire usuel* de la langue, en fournissant une ou des définitions de chaque mot du sujet, accompagnés souvent d'autres indications, élargit déjà le vocabulaire de base. Un *dictionnaire des synonymes* va aussi dans le même sens. Un *thésaurus de la langue française* permet de plus d'explorer un ensemble d'expressions pouvant se rattacher à son sujet. Ne serait-ce que sur la famille, si on reprend cet exemple, on peut établir une liste de mots apparentés : cellule familiale, famille nucléaire, foyer, maisonnée, parents, tuteurs, mère, père, etc. On fait de même avec les autres mots de son sujet. Ce sont des *mots clés* parce qu'ils vont possiblement nous ouvrir aux vedettes-matière des catalogues de la bibliothèque.

### *Utiliser les ouvrages de référence générale*

À la bibliothèque, diverses avenues s'offrent pour l'exploration documentaire. Avec nos mots clés, on peut emprunter une première voie en consultant sur place, à la section « Référence », les ouvrages de référence générale. On y trouve, outre les dictionnaires usuels, *des dictionnaires spécialisés* comme ceux des sciences humaines, des sciences sociales ou de disciplines particulières. Ces ouvrages peuvent aussi porter le titre de *vocabulaire* ou de *lexique*. En les examinant, on va découvrir lesquels de nos mots clés ont une teneur scientifique puisqu'ils y sont répertoriés, définis, parfois accompagnés d'une petite histoire de leur usage ou des recherches auxquelles ils ont donné lieu. De façon générale, les *encyclopédies* fournissent de même une information qui va au-delà de la définition en montrant dans quel contexte un sujet a été abordé, par quels auteurs, dans quelles disciplines ou à partir de quelles considérations théoriques. Comme pour les dictionnaires, il y a des encyclopédies de caractère général ou spécialisées dans une discipline particulière.

### *Consulter l'index des périodiques*

À l'aide de mots clés de plus en plus significatifs pour qualifier sa recherche, on peut explorer une *seconde voie*, celle de l'index des périodiques qui se compose de vedettes-matière donnant accès à des articles de revues sur différents sujets. C'est d'abord là qu'on se dirige car à partir de la consultation de cet outil de repérage, on peut s'orienter vers des revues qui permettront de se faire une idée, à travers des articles relativement courts, des réflexions actuelles sur la question envisagée. Un index recense toutes les revues publiées dans une langue, dans un pays et à l'étranger; l'index *Point de repère* en est un exemple.

Les articles répertoriés dans les index peuvent provenir de revues à grand public ou de revues scientifiques. Les premières sont d'intérêt général et les secondes sont spécialisées dans l'une ou l'autre des disciplines des sciences humaines. Une revue d'intérêt général telle que *L'Actualité* ne fait pas un traitement scientifique d'un sujet. Elle peut néanmoins fournir des indications sur le questionnement actuel en rapport avec ce sujet. À l'inverse, la revue scientifique s'adresse, la plupart du temps, à des spécialistes ou du moins à ceux et celles qui ont déjà une connaissance minimale du sujet. Un article peut présenter une synthèse de recherches déjà menées sur un sujet ou exposer les résultats d'une recherche particulière. Il peut ainsi se révéler des plus profitables de lire ce type d'article qui peut aider à alimenter un problème de recherche de toutes sortes de façons (perspectives, hypothèses, méthodologies, etc.).

Si le sujet de recherche, de par sa nature, comme examiner l'idéologie d'un journal, amène à devoir recueillir des données dans des documents, il faut immédiatement s'assurer qu'un index les répertorie et qu'on peut y avoir accès. Il existe certaines grandes sources d'information publiques et privées qu'on retrouve dans des bibliothèques, des centres de médias ou des centres de documentation. En ce qui concerne l'actualité, certains articles de journaux comme *Le Devoir*, *La Presse* et *Le Soleil* sont répertoriés dans des index.

### *Consulter le catalogue général*

La plupart du temps, les recherches scientifiques d'envergure donnent lieu, en plus de la publication d'articles portant sur divers aspects du problème étudié, à la publication d'un livre. La consultation de volumes sur un sujet peut donc être très enrichissante. C'est alors qu'il y a lieu de consulter une *troisième voie*, le catalogue général de la bibliothèque, lui aussi constitué, entre autres, de vedettes-matière ou vedettes-sujet. Tous les documents autres que les périodiques y sont répertoriés.

### *Consulter d'autres sources de référence*

D'autres voies d'exploration peuvent aussi être envisagées si on pousse encore plus loin la revue de la littérature : les bibliographies déjà constituées sur un sujet donné, les publications gouvernementales (rapports, annuaires ou données statistiques au plan national ou international), la documentation cartographique, audiovisuelle, les comptes rendus et résumés d'ouvrages ou d'articles, les traités, les thèses et répertoires spécialisés comme le *Répertoire des organismes*

*communautaires* et ainsi de suite. Enfin, plusieurs organismes privés mettent à la disposition du public certains documents comme leurs rapports annuels ou leurs mémoires. Les *médias électroniques*, comme la radio et la télévision, fournissent aussi du matériel non écrit pouvant servir de référence qu'on peut aller écouter ou visionner.

#### *Établir une liste de documents se rapportant au sujet*

Au cours de la consultation des catalogues, il faut noter sur une feuille au fur et à mesure tous les documents qui se rapportent à son sujet de recherche. La notation de chaque document doit être la plus complète possible pour pouvoir le retrouver facilement et rapidement. Pour un volume, on note aussi la cote; pour un article de revue, on vérifie si cette dernière fait partie de la collection de la bibliothèque où l'on est, à moins que le catalogue ne l'indique. Si elle n'y est pas, on peut s'enquérir des possibilités de prêt entre bibliothèques et des délais encourus.

#### *Pointer les documents à lire*

Il s'agit de découvrir dans la documentation inventoriée ce qui mérite d'être examiné avec soin et qui fera ainsi partie des lectures essentielles pour la revue de la littérature. Divers moyens peuvent y mener. S'il s'agit d'articles, on va chercher les revues dans lesquelles ils se trouvent et dans un premier temps on en lit le résumé ou le sommaire, placé au début ou à la fin, pour savoir si on doit les retenir. On ne trouve pas de tels condensés dans les revues non scientifiques; dans ce cas, il faut les lire en diagonale. Pour chaque volume, c'est la table des matières qui va donner une idée de la pertinence de le lire soit au complet, soit un chapitre ou plus. Pour tout autre type de documents, il s'agit de prendre un temps suffisant pour bien s'assurer d'en avoir saisi la teneur. Enfin, consulter avec sa liste une personne compétente dans le domaine est certes très utile pour s'orienter et ne pas passer à côté de documents essentiels.

On remplit une *fiche bibliographique* pour chaque document qu'on va lire. Ce type de fiche se présente habituellement comme dans les figures 5.2 et 5.3 : en haut, à gauche, le titre du sujet; au-dessous, s'il y a lieu, le sous-titre du sujet; en haut, à droite, le nom de l'auteur de la fiche; au centre, la description bibliographique du volume ou de l'article consulté. À gauche de cette description, on peut inscrire la cote du document donnée par la bibliothèque ou le centre des médias; un éventuel retour au document sera ainsi facilité.

**FIGURE 5.2**  
La fiche bibliographique d'un volume

<i>Front de libération du Québec</i>	<i>Dominique Tremblay</i>
<i>Idéologie</i>	
<hr/>	
322.4209714	LAURENDEAU, Marc (1974).
L 379	<u>Les Québécois violents.</u>
Q	Montréal, Les Éditions du Boréal Express, 240 p.

**FIGURE 5.3**  
La fiche bibliographique d'un article

<i>Sciences Humaines</i>	<i>Claude Simard</i>
<i>Avenir</i>	
<hr/>	
	RISI, Christine.
	« Quel avenir pour les sciences humaines et sociales ? ».
	<u>Québec Science.</u>
	vol. 29, no 1 (septembre 1990),
	p. 22-26.

*Mettre sur fiche les éléments à retenir de la lecture*

La lecture des documents nécessaires à sa revue de la littérature ne sera utile que si on sait en extraire l'essentiel et le conserver sur des fiches documentaires. La fiche documentaire comporte le même en-tête que la fiche bibliographique; la description bibliographique y est toutefois abrégée (nom de famille de l'auteur et année de publication), mais de façon assez claire pour qu'il

soit facile de retrouver la fiche bibliographique qui y correspond, comme dans la figure 5.4. Elle sert d'aide-mémoire; on y consigne les passages importants de la publication consultée en vue de s'y référer ultérieurement. Pour ne pas perdre le sens des propos de l'auteur, il est recommandé de les rapporter textuellement, en plaçant l'extrait entre guillemets. Il importe de bien noter la page d'où l'extrait est tiré. Il va sans dire qu'un tel exercice oblige à dégager l'essentiel, et l'essentiel seulement, des propos d'un auteur, sans quoi on risque de recopier tout le document !

On retrouve donc sur une fiche documentaire les propos mêmes de l'auteur. On peut parfois supprimer des passages peu pertinents, à la condition toutefois de ne pas perdre le fil de l'argumentation; on insère alors trois points de suspension entre crochets pour indiquer le saut d'une partie du texte. De plus, s'il faut fournir des renseignements, on les met, comme dans l'exemple à propos d'un journal clandestin du FLQ, entre crochets. Lorsque les informations consignées à partir d'une même source couvrent plus d'une fiche, et qu'on veut les garder dans un certain ordre, on inscrit un numéro sur chacune, au-dessous du nom de l'auteur de la fiche.

FIGURE 5.4  
La fiche documentaire

<i>Front de libération du Québec</i>	<i>Dominique Tremblay</i>
<i>Idéologie</i>	<i>LAURENDEAU (1974)</i>
<hr/>	
<i>p. 56-57</i>	<i>« On range (manifeste de 1970) parmi les exploités (qui sont en résumé les Anglais, les politiciens, les hommes d'affaires, les technocrates, les universitaires et les juges). L'« église capitaliste romaine » qui possède la Place de la Bourse et qui, en 1837, a excommunié les Patriotes. [...] Ce rejet méprisant de l'Église est d'autant plus surprenant que, jeudi le 6 juin 1963, le F.L.Q. émettait un communiqué [qui] [...] se terminait de façon pour le moins bizarre : "[...] Sa Sainteté le pape Jean XXIII fut le pape de la paix, d'une paix équitable et juste où toute exploitation serait bannie. Sa mort est une grande perte pour l'humanité." [...] Cette attitude se continuait en 1965, alors que La Cognée [journal clandestin du F.L.Q.] alléguait que "notre clergé est maintenant dynamique et nationaliste" ».</i>

Il peut être utile aussi, surtout si on ne consulte que quelques documents ou un document particulièrement ardu à résumer, en tout ou en partie, de faire des fiches de reformulation. Les fiches de reformulation peuvent être remplacées, si le document est substantiel, par une feuille résumée. Le résumé de lecture, rédigé en ses propres mots, comprend l'essentiel à retenir de la pensée de l'auteur et il se caractérise par sa brièveté et sa précision. De plus, tout ce qui semble digne de mention en rapport avec le sujet de recherche, même s'il ne fait pas partie de

l'essentiel du texte, doit être noté. Quand il s'agit d'une recherche scientifique, la résumer c'est, essentiellement, présenter la ou les principales questions abordées, les éléments majeurs de la méthodologie retenue et les principaux résultats.

Les fiches remplies mettent fin à la revue de la littérature qui fait partie de toute recherche d'ordre scientifique. On évite ainsi les termes inexacts, les thèmes imprécis, l'ignorance à propos de ce qui s'est fait précédemment et on ne gaspille pas son énergie en s'aventurant dans un sujet sans savoir si le matériel nécessaire existe. La documentation disponible permet ainsi de s'alimenter à des définitions, à des façons de faire, à des règles de conduite qui serviront tout au long de la démarche scientifique. Les lectures préalables donnent par conséquent plus d'assurance et permettent d'amorcer sa recherche sur un bon pied. La figure 5.5 contient un rappel de la démarche à suivre.

**FIGURE 5.5**  
La démarche à suivre pour faire une revue de la littérature sur un sujet

1. *Étoffer, sous forme d'un énoncé, son sujet de recherche.*
2. *Trouver une liste de mots clés en explorant divers aspects de son sujet.*
3. *Aller à la bibliothèque ou au centre de documentation. Voies à emprunter :*
  - *Utiliser les ouvrages de référence générale pour enrichir la connaissance des mots clés.*
  - *Consulter l'index des périodiques pour les articles.*
  - *Consulter le catalogue général pour les autres documents.*
  - *Consulter d'autres sources de référence, s'il y a lieu.*
4. *Établir une liste de documents sur le sujet avec références complètes.*
5. *Pointer les documents à lire après les avoir examinés.*
6. *Faire des fiches bibliographiques, documentaires ou autres, s'il y a lieu.*